RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026

17 Conseillers Municipaux présents : Raymond RUIZ, Serge SIFFRE, Armel BRIAND, Lidia IBANEZ-SALAS, Jérôme RANCIERE, Marie-France MARTIN, Olivier ARNOULD, Valérie RIBUIGENT-BRIAND, Denis PIGUILLEM, Mary BEURÉ, Carole DUHEM, Sandrine MASSART, Clément VERNET, Solveig PAGÈS, Nathalie PAILLÈS, François-Gabriel CAPDET, Nicolas MAZIÈRES.

2 Conseillers Municipaux absents : Marie-Pierre MARTINEZ-NINBO ayant donné procuration à Lidia IBANEZ-SALAS, Claude MANTICA.

Secrétaire de Séance : Valérie RIBUIGENT-BRIAND.

Le Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du mardi 9 juin 2026, est approuvé à l'unanimité, soit 18 voix pour.

1° - **Décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal :**

a. Décision n° 20260626056 : Acceptation d'un don en numéraire.
b. Décision n° 20260728057 : Bail administratif de l'appartement n°1 de l'école maternelle Thérèse QUES
c. Décision n° 20260730058 Suppression de la régie de recettes « bibliothèque municipale »
d. Décision n° 20260730059 Suppression de la régie de recettes « Matrice cadastrale »
e. Décision n° 20260804060 Suppression de la régie mixte « droit de place »
f. Décision n° 20260804061 Suppression de la régie mixte « Service Enfance et Jeunesse »
g. Décision n° 20260831062 Bail administratif du cabinet bien-être du 9 place Bernard Alart
h. Décision n° 20260907063 Renouvellement de l'adhésion à l'Association des usagers de la ligne Perpignan-Villefranche « Train en Têt »

2° - **Délibération n° 20260928064 : Convention de mandat avec le SYDEEL 66 pour coordination des travaux d'enfouissement et de mise en discrétion des réseaux secs à la rue carrer Mont d'en Batlle** approuvée à l'unanimité, soit 18 voix pour.

3° - **Délibération n° 20260928065 : Inscription des chemins de la Commune au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PIDR)** approuvée à l'unanimité soit 18 voix pour.

4° - **Délibération n° 20260928066 : Principe de cession du Centre d'Incendie et de Secours au SDIS 66, a**pprouvée à l'unanimité soit 18 voix pour.

5° - **Délibération n° 20260928067 : Acquisition de la parcelle cadastrée section AD n° 214,** approuvée à l'unanimité soit 18 voix pour.

6° - **Délibération n° 20260928068 : Demande de DETR auprès de l'État pour la création d'un centre médical,** approuvée à l'unanimité soit 18 voix pour.

7° - **Délibération n° 20260928069 : Institution de la Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation (TVLH),** approuvée à la majorité soit 16 voix pour et 2 contre (Nathalie PAILLÈS, François-Gabriel CAPDET).

8° - Questions diverses :

a. Règles d'occupation du domaine public pour le Café de France

b. Retour d'expérience sur l'incendie de Trévillach

Vu par Nous, Raymond RUIZ, Maire de la Commune de Vinça, pour être affiché à la porte de la Mairie, le vendredi 2 octobre 2026.

MAIRIE DE VINÇA
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Pyrénées-Orientales

Raymond RUIZ,

Maire de la Commune de Vinça.